

CONSEIL DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Le lundi 15 mai 2000
Moncton (N.-B.)

Les premiers ministres de la région de l'Atlantique se sont rencontrés aujourd'hui à Moncton (Nouveau-Brunswick) pour signer un protocole d'entente créant le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Ils ont aussi tenu la réunion inaugurale du Conseil nouvellement formé et ont fixé pour l'Atlantique des priorités précises qui feront l'objet de discussions à l'occasion de la prochaine conférence annuelle des premiers ministres qui se tiendra en août, et de discussions avec le gouvernement fédéral.

En concluant cette entente, les premiers ministres s'engagent à resserrer les liens entre les provinces de l'Atlantique et à donner plus de poids à la contribution de la région à l'établissement d'un programme national. Le Conseil a pour but de promouvoir les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de la région de l'Atlantique dans les grands dossiers nationaux. Pour ce faire, le Conseil cherchera à établir des positions et des points de vue communs et travaillera à s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes de la région ainsi que leurs intérêts sont bien représentés dans les débats nationaux.

Lors de sa première réunion, le Conseil a abordé la perspective de la région sur une foule de dossiers nationaux et il a circonscrit les priorités de la région à la conférence annuelle des premiers ministres qui se tiendra à Winnipeg en août 2000. Ces priorités sont : obtenir des fonds adéquats pour les soins de santé; cerner et trouver des investissements clés afin de renforcer la croissance économique, y compris pour les infrastructures et les routes; et chercher à améliorer le programme national des paiements de transfert fiscal.

Les premiers ministres ont aussi souligné le succès de leur récente mission commerciale en Nouvelle-Angleterre qui illustre très bien les résultats concrets que peuvent obtenir des entreprises canadiennes de l'Atlantique grâce aux mesures conjointes et à la collaboration des quatre provinces de l'Atlantique. Les premiers ministres se sont mis d'accord pour poursuivre sur la voie tracée par l'Équipe Atlantique.

Viabilité des soins de santé

La viabilité du système national de soins de santé demeure au coeur des priorités pour le Canada atlantique. Les premiers ministres de l'Atlantique reconnaissent le rôle légitime et nécessaire du gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, pour ce qui est d'assurer la durabilité du régime d'assurance-maladie et de maintenir les principes de *Loi canadienne sur la santé*. Pour conserver ce rôle, le gouvernement fédéral doit réinvestir dans le financement de base pour notre régime national de soins de santé.

Un financement fédéral accru, adéquat et prévisible constitue la « première étape essentielle » de tout effort en vue de stabiliser et de réformer le régime de soins de santé. Les premiers ministres

de l'Atlantique ont réitéré leur demande au gouvernement fédéral pour qu'il restaure aux niveaux de 1994-1995 le financement aux termes du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et pour qu'il établisse un facteur de progression approprié afin de garantir le financement à long terme des programmes sociaux et de santé. Les premiers ministres veulent travailler main dans la main avec leurs collègues des autres provinces et territoires ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour garantir la viabilité et l'accessibilité de soins de santé de qualité pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Les quatre premiers ministres ont aussi abordé quelques aspects de la prestation de soins de santé qui pourraient faire l'objet d'une collaboration entre les provinces de l'Atlantique, tel que préconisé par leurs ministres responsables de la Santé. Voici les aspects sur lesquels se pencheront en priorité les premiers ministres : un plan de médicaments sur ordonnance, les ressources humaines et les systèmes d'information dans le domaine de la santé. Les premiers ministres ont décidé de confier à leurs ministres de la Santé la responsabilité de mettre au point un processus régional en vue de l'approbation de nouveaux médicaments. Ils ont aussi convenu de demander aux ministres de la Santé d'étoffer ces propositions en prévision de la prochaine réunion du Conseil.

Amélioration des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont entretenus des défis particuliers auxquels la région est confrontée et de l'importance de continuer à assurer des services de qualité aux Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique. La compétitivité d'une province se mesure notamment à sa capacité de fournir des services à des niveaux comparables d'imposition. Les premiers ministres ont noté que même après l'application des paiements de péréquation, la capacité fiscale des provinces récipiendaires, dont la région de l'Atlantique, est encore inférieure à la moyenne nationale. C'est donc dire que persistent au Canada d'importantes disparités au niveau de la capacité de générer des recettes. Il existe cependant à l'intérieur du budget fédéral une certaine flexibilité qui pourrait permettre d'améliorer le programme de péréquation. Les premiers ministres de l'Atlantique ont donc réitéré leur demande au gouvernement fédéral de bonifier le programme de péréquation, c'est-à-dire d'en enlever le plafond, comme en avaient d'ailleurs convenu toutes les provinces et les territoires, d'adopter une norme de moyenne nationale et d'élargir l'éventail des recettes assujetties à la péréquation.

Promotion du développement économique continu du Canada atlantique

Les premiers ministres se sont aussi penchés sur les perspectives de croissance économique du Canada atlantique et sur le potentiel de la région de prospérer dans la nouvelle économie. Ils ont envisagé des stratégies destinées à améliorer les infrastructures clés et la capacité d'innovation de la région, ce qui contribuera à bâtir le potentiel économique de la région. Les premiers ministres ont souligné la croissance et le renouveau que connaît la région, particulièrement dans l'économie du savoir, et ils se sont engagés à promouvoir toutes les nouvelles occasions qui se présenteront pour la région, grâce au travail du Conseil. Les premiers ministres ont l'intention de positionner le Canada atlantique pour qu'il soit en mesure de tirer parti de la croissance du commerce international et des progrès technologiques.

Les premiers ministres de l'Atlantique ont reconnu qu'il est primordial d'améliorer le réseau de transport de la région afin de donner aux entreprises canadiennes de l'Atlantique accès aux marchés d'exportation. Les corridors commerciaux vers les États-Unis et le centre du pays représentent des besoins clés en infrastructures pour faciliter et améliorer l'exportation des biens de la région de l'Atlantique. Les premiers ministres de l'Atlantique ont souligné l'investissement dans les routes annoncé dans le dernier budget fédéral, mais ils ont également indiqué qu'il faudrait augmenter les investissements de façon considérable pour répondre aux besoins de la région ainsi que de l'ensemble du pays en matière d'amélioration des routes. Ils ont demandé au gouvernement fédéral d'investir dans un nouveau programme de construction routière à frais partagés pour la région de l'Atlantique afin de contribuer au développement économique en réduisant les disparités dans les possibilités.

Programmation régionale de la SRC/CBC

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont dits inquiets face aux projets de la SRC/CBC de réduire sa programmation dans la région de l'Atlantique. Ils ont souligné le rôle important que joue la SRC/CBC en mettant en lumière l'identité unique, les caractéristiques distinctes et les valeurs économiques et sociales différentes des diverses régions du pays, tout en reflétant les éléments qui unissent les Canadiens et les Canadiennes. Elle a également servi de centre de formation inestimable pour les artistes locaux et le développement de l'industrie florissante du film et de la télévision dans les provinces de l'Atlantique. Les premiers ministres ont donc exhorté la SRC/CBC de maintenir une solide présence dans les provinces de l'Atlantique.

Restructuration du transport aérien

Les premiers ministres de l'Atlantique sont alarmés par l'inquiétude manifestée par le public en général et les passagers des lignes aériennes au sujet de la dégradation des services aériens dans la région de l'Atlantique. Les premiers ministres se préoccupent du fait que les vols réguliers hebdomadaires dans la région ont été réduits dans certains cas de plus de 20 % au cours de la dernière année. La capacité réduite, le prix des billets et les horaires des vols sont au nombre des problèmes importants qui ont été soulevés. Malgré le travail acharné des employés d'Air Canada pour bâtir notre industrie des transports aériens, l'entreprise ne s'est pas tenue à jour des besoins du public voyageur. Les premiers ministres surveilleront de près les mesures de l'entreprise au

fur et à mesure de l'évolution de la fusion. Les premiers ministres ont mentionné que le conseil d'administration d'Air Canada doit se réunir cette semaine. En prévision de cette rencontre, ils ont écrit au conseil lui disant qu'ils s'attendent à ce que l'entreprise prenne des mesures concrètes pour offrir un service de qualité à la région de l'Atlantique. Les premiers ministres de l'Atlantique ont donc demandé au gouvernement fédéral d'adopter un nouveau règlement visant les lignes aériennes dans le but d'encourager la concurrence.

Priorités du Conseil

Les premiers ministres de l'Atlantique ont mis un terme à leur rencontre inaugurale en convenant de demander à leurs homologues fédéraux et provinciaux de reconnaître le programme du Canada atlantique lors des conférences et des réunions à venir. Au cours des six prochains mois, les quatre premiers ministres feront ressortir les priorités de leur région : obtenir un financement adéquat pour les soins de santé; cerner et trouver des investissements clés pour renforcer la croissance économique; améliorer le programme canadien de transferts fiscaux pour le mettre au niveau des engagements enchâssés dans la Constitution. Les quatre premiers ministres ont décidé de se réunir à nouveau avant la conférence annuelle des premiers ministres prévue pour le mois d'août afin de faire le point sur les progrès qu'ils auront réalisés au chapitre des priorités.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Luc Fournier
Cabinet du premier ministre
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
(506) 453-2144

Rob Batherson
Cabinet du premier ministre
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
(902) 424-6601

Leo Walsh
Affaires intergouvernementales
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-4500

Heidi Bonnell
Cabinet du premier ministre
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador
(709) 729-3564